Model no .....
Serial no/ .....
Product name .....
Date of Purchase .....
Date of first use .....
Year of manufacture .....
Manufacturer contactinfo/ .....

Date/	Remark/	Defects-Repairs	Name and signature	Next inspection/

SP - Sveriges Tekniska Forskningsinstitut, Box 857, 501 15 Borås, Sverige, Sweden CE 0402

SE Bästa kund. Bruksanvisning på ditt språk kan laddas ner från
www.cresto.se/usersguide

FI Hyvä asiakas. Käyttöohjeet voit ladata sivulta
www.cresto.se/usersguide

NO Kjære kunde. Du kan laste ned bruksanvisningen på ditt språk på adressen
www.cresto.se/usersguide

EE Hea klient. Toote kasutusjuhendi leiad allalaadimiseks
www.cresto.se/usersguide

DK Kære kunde. Du kan downloade brugsanvisningen på dit sprog på adressen
www.cresto.se/usersguide

GB Dear customer. Operating instructions can be downloaded from
www.cresto.se/usersguide

IT Gentile Cliente, può scaricare le istruzioni per l'uso, nella Sua lingua, dal sito
www.cresto.se/usersguide

NL Geachte klant, U kunt een gebruiksaanwijzing in uw taal downloaden van
www.cresto.se/usersguide

FR Cher/chère client(e). Le mode d'emploi dans votre langue peut être téléchargé sur
www.cresto.se/usersguide

PL Szanowni Klienci! Instrukcję użytkowania w swoim języku mogą Państwo pobrać z
www.cresto.se/usersguide

LV Cienījamie klienti: Darbības instrukcijas jūsu valodā varat lejupielādēt no tīmekļa vietnes:
www.cresto.se/usersguide

LI Gerbiamas kliente, vadovą savo kalba galite parsisiųsti čia
www.cresto.se/usersguide

DE Hinweis für unsere Kunden! Sie können eine Gebrauchsanweisung in Ihrer Sprache herunterladen unter
www.cresto.se/usersguide

ES Distinguido cliente. El manual de instrucciones en su idioma puede descargarlo de
www.cresto.se/usersguide

CRESTO®
Fall Protection Solutions

Cresto AB, Lägatan 3, 302 60 Halmstad, Sweden
Tel: +46 35 213140, Fax: +46 35 178455. E-mail: office@cresto.se
www.cresto.se

CRESTO®
Fall Protection Solutions

FALL PROTECTION USER'S GUIDE

CRESTO 1132

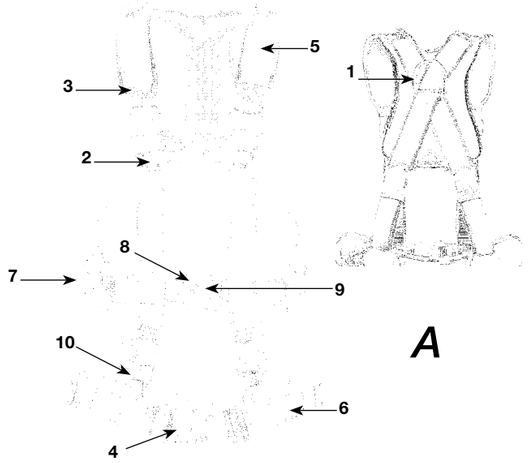

A

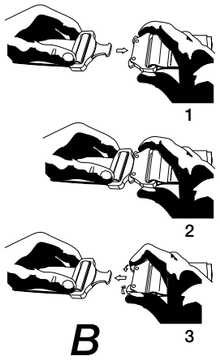

B

D

Figure A Les différentes parties du harnais
1. Anneau dorsal en D, pour la fixation au dispositif antichute; EN355, EN 353-1/-2, EN360
2. Deux maillons frontaux pour la fixation au dispositif antichute ; EN355, EN 353-1/-2
3. Réglage pour les sangles aux épaules
4. Verrou pour les sangles aux jambes avec réglage
5. Sangles pour les épaules
6. Sangles pour les jambes
7. Deux anneaux en D pour la fixation à l'équipement de maintien (EN-358).
8. Verrou de ceinture avec réglage
9. Deux réglages pour la ceinture de maintien.
10. Deux maillons qui s'attachent ensemble pour la fonction assise (EN-813).

Figure B
1. Fermeture du verrou
2. Position verrouillée
3. Ouverture du verrou

Figure C Pour enfiler le harnais
1. Attrapez l'anneau en D à l'arrière du harnais.
2. Assurez-vous que les différentes parties du harnais tombent naturellement, sans vriller les sangles.
3. Tenez la sangle pour les épaules du harnais et enfilez ce dernier comme un gilet.
4. Assemblez la sangle pour le torse avec l'attache en plastique.
5. Fermez l'attache de la ceinture ventrale, assurez-vous qu'un déclic se fait entendre indiquant que l'attache est bien verrouillée.
6. Attrapez les sangles pour les jambes et assemblez avec les attaches respectives. Réglez les sangles pour qu'elles soient bien serrées autour des jambes (serrez de façon à pouvoir passer les doigts mais pas la main entière).
7. Si le harnais est équipé d'un réglage pour les sangles des épaules, réglez-les de façon à ce qu'elles soient bien positionnées contre le corps, sans pour autant serrer trop fort.
8. Serrez la ceinture ventrale comme pour les cuisses.
9. Ajustez les sangles des épaules pour qu'elles commencent à serrer en vous penchant en arrière, sans que cela ne vous empêche de vous pencher entièrement en avant.

Figur D
Sur le harnais, les points de fixation qui peuvent être utilisés pour une protection antichute (EN-361) sont les anneaux dorsaux en D et les maillons frontaux en tissu.

C

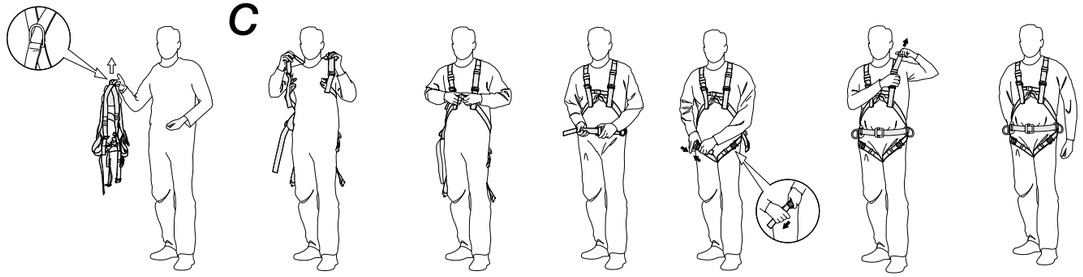

Harnais antichute EN-361, EN-813:2008, EN-358

MODE D'EMPLOI

N.B. Il est impératif de lire et de comprendre le mode d'emploi avant d'utiliser l'équipement !
Le harnais est testé et certifié selon les normes EN-361 (protection antichute), EN-813:2008 (harnais cuissard) et EN-358 (ceinture de maintien).
Le harnais est fabriqué avec des sangles en polyester d'une largeur de 45 mm et, pour certains modèles, d'un verrou rapide en polyamide pour maintenir les sangles frontales.
Le harnais peut être utilisé avec (voir EN-363:2008) : Longe antichute, Longe avec absorbeur d'énergie, Antichute à rappel automatique ou Ligne de vie verticale/chariot pour des installations fixes. Ces points de fixation sont marqués avec une étiquette « A » qui peut être utilisée pour les dispositifs antichute. Ces points sont l'anneau dorsal ou frontal en D et, le cas échéant, les deux œillets (maillons) frontaux ensemble. Un harnais intégral (EN361) est le seul type de harnais qui peut maintenir le corps en position horizontale lorsqu'il est utilisé dans un dispositif antichute.
Si le harnais est équipé d'une ceinture de maintien (EN-358), les deux anneaux latéraux en D de la ceinture doivent uniquement être utilisés pour la longe de maintien. Une attache à la ceinture seule ne forme pas un dispositif antichute. Il en est de même pour la fonction du harnais cuissard (EN 813) où un dispositif est attaché pour un accès vertical sécurisé le long d'une corde tressée gainée à faible coefficient d'allongement (EN 1891).
Avertissement ! L'utilisateur(-trice) doit être en parfaite santé pour travailler dans un environnement exposé à des risques de chute (voir EN-365), il/elle doit avoir suivi une formation concernant l'utilisation de l'équipement et doit être conscient(e) des risques encourus. Avant de commencer le travail dans un environnement exposé à des risques de chute, planifier l'évacuation éventuelle d'une personne ayant chuté et qui est restée suspendue au harnais. En cas de doutes, contacter le revendeur ou le fabricant pour plus d'informations.
Avertissement ! Une adaptation du produit est fortement recommandée avant de l'utiliser pour la première fois. L'adaptation doit être effectuée dans un lieu sûr pour assurer les bonnes dimensions, des possibilités de réglage suffisantes et un niveau de confort adéquat pour le travail prévu.
Avertissement ! Le point de fixation pour un harnais cuissard (EN813:2008) est seulement utilisé pour une fonction de maintien et non pour une fonction antichute.
Avertissement ! Le harnais ne doit pas être modifié ou complété avec d'autres accessoires que ceux proposés par le fabricant. Les réparations et les échanges de pièces doivent uniquement être effectués par le fabricant.
Avertissement ! Le harnais est uniquement conçu pour une protection individuelle, toute autre utilisation est interdite. Si possible, l'utilisateur doit avoir un harnais antichute personnel (voir EN-365) Il est important que l'utilisateur(-trice) inspecte visuellement son équipement avant de l'utiliser.
Avertissement ! Pour tout assemblage avec un dispositif conforme à EN-363:2008 l'utilisateur doit connaître parfaitement les fonctions et l'utilisation des autres composants. En cas de doutes, contacter le revendeur ou le fabricant.
Avant chaque utilisation: Vérifier soigneusement le matériel et le fonctionnement de l'équipement. Faire particulièrement attention à l'état des sangles, aux points de couture, aux marques de coupure, aux décolorations, à l'état des anneaux en D et des verrous et au fonctionnement de l'attache et des maillons.
Avertissement ! Au moindre défaut de l'équipement pouvant compromettre la sécurité, le produit devra immédiatement être remplacé. En cas de doutes, contacter le revendeur ou le fabricant pour un contrôle.
Avertissement ! Si l'équipement a été soumis à une chute, le produit devra immédiatement être mis au rebut et remplacé.
Avertissement ! En cas d'assemblage avec un dispositif antichute, le point d'ancrage doit être conforme à EN-795 ou supporter une force correspondante de 15 kN. Dans la mesure du possible, le point d'ancrage doit être juste au-dessus de l'utilisateur. Le travail doit être effectué de façon à ce que la distance de chute et les risques de chute soient minimisés. Éviter les mouvements latéraux qui provoquent des oscillations et font que l'utilisateur est projeté contre un objet ou un mur !
Avertissement ! La charge de rupture minimale de l'équipement est de 15 kN.
Avertissement ! Il est important d'avoir suffisamment d'espace libre en dessous, dans certains cas au moins 6 m sous la personne en cas d'une éventuelle chute avec un absorbeur d'énergie. Tenir compte de la longueur de l'absorbeur d'énergie après déchirement, de la taille du travailleur, de la position du point d'ancrage et de la longueur de la longe à absorbeur d'énergie.
Avertissement ! Pour tout travail avec le harnais, observer la plus grande vigilance lorsqu'une personne est suspendue au dispositif. Si l'utilisateur perd conscience dans une position suspendue, il est extrêmement urgent d'alléger la charge sur la personne (des connaissances sur la « descente d'une personne en situation de détresse » est donc d'une importance primordiale). Cette position, connue sous le nom de « syndrome du harnais », constitue un danger de mort. Ne jamais travailler tout seul. Assurez-vous d'être bien éveillé(e), de bouger de façon appropriée pendant la durée du travail, d'avoir bu suffisamment et d'être correctement habillé(e) en fonction des circonstances.
N.B. Prendre l'habitude de vérifier régulièrement les attaches et leur bon réglage pendant l'utilisation (EN 813 + EN 358).
N.B. Le matériel antichute et/ou son fonctionnement peuvent être altérés s'ils sont soumis à : des températures très élevées, des produits chimiques, du courant électrique, des coupures, des frottements contre des bords tranchants et des conditions météorologiques difficiles.
N.B. L'équipement doit être conservé dans un endroit sec, bien aéré et à l'abri de la lumière. Les longes doivent être suspendus sans faire de plis. Pour le transport, l'équipement sera rangé dans des sacs et/ou caisses de transport prévus à cet effet.
N.B. Tous les produits antichute Cresto ont des étiquettes pour le marquage. 'étiquette indique le nom du fabricant, le nom du produit, la désignation du modèle, un numéro de série unique, la date de fabrication, la norme EN et le numéro de l'institut de certification.
N.B. La durée de vie maximale du produit est de 10 ans à partir de la date de fabrication. Une utilisation incorrecte et l'usure peuvent réduire la durée de vie du produit. Une mauvaise utilisation et l'usure peuvent réduire la durée de vie du produit. Le produit doit être mis au rebut dans les cas suivants : corrosion, plusieurs coutures cassées, bords des sangles coupés, sangles décolorées, usure profonde, corrosion des pièces métalliques, fonctionnement insatisfaisant et absence d'étiquetage.
Avertissement ! Si le produit doit être exporté, le revendeur devra se charger de la traduction de ce mode d'emploi, des consignes d'entretien et de révision vers la langue où le produit doit être utilisé.

ENTRETIEN

N.B. L'équipement doit être conservé dans un endroit sec, bien aéré et à l'abri de la lumière (UV inclus), de la vapeur, de bords tranchants et de vibrations. L'équipement doit être maintenu propre pour un fonctionnement et une durée de vie optimaux. Les pièces métalliques peuvent être nettoyées à l'air comprimé. Éviter l'huile de lubrifi cation ! Un équipement légèrement sale peut être nettoyé avec de l'eau tiède et une brosse souple. Une solution légèrement savonneuse peut être utilisée. Un équipement fortement encrassé peut être lavé à la machine à 40°C dans un sac de lavage et avec du produit sans phosphate. Suspendre l'équipement mouillé et laisser sécher. L'équipement doit sécher tout seul, sans être soumis à une source de chaleur quelconque.

RÉVISION

Avertissement ! Pour la sécurité de l'utilisateur, une révision du produit doit être effectuée au moins tous les douze mois afi n d'assurer son fonctionnement et sa durée de vie (voir EN-365).
N.B. Pour une utilisation fréquente de l'équipement dans un environnement agressif, la révision devra être effectuée à des intervalles plus rapprochés.
Avertissement ! La révision doit être effectuée par un professionnel agréé et en conformité avec les procédures de révision du fabricant.
N.B. L'étiquette d'identifi cation du produit doit être lisible !

REGISTRE

Chaque élément d'un dispositif antichute (EN363:2008) doit être noté dans un registre. Le registre doit être rempli par une « personne compétente » au moins une fois tous les douze mois. (Voir le registre d'équipement à la dernière page).

RÉPARATION

La réparation des produits doit uniquement être effectuée par le fabricant.
Examen CE effectué par :
SP - Sveriges Tekniska Forskningsinstitut
Box 857
SE-501 15 BORÅS
Suède
www.sp.se
Notified Body no. 0402